

# Note de conjoncture

> Analyse économique de FranceAgriMer



• Mars 2016

## Point sur la conjoncture de PPAM Campagne 2016

### Les conditions de production

#### Climat : des températures toujours élevées

Les températures restent élevées en ce début d'année, favorisant un développement végétatif précoce, estimé en avance de 4 semaines.

L'année 2015 a connu une longue période de sécheresse, que l'irrigation n'a pas toujours pu compenser.

Il est donc à craindre à présent, des gelées printanières ou des chutes brutales de température et à espérer une pluviométrie favorable en avril.

#### État sanitaire des cultures

Les conditions climatiques de ces derniers mois font craindre une pression accrue des pathogènes et ravageurs divers dans les prochaines semaines.

### Les marchés

Au vu du déroulement de la campagne 2015, les perspectives de la campagne 2016 paraissent positives.

De façon générale, la situation de la filière présente **des stocks** en majorité écoulés, **des cours** stables et une consommation régulière.

#### Le marché des huiles essentielles

De part, leurs sensibilités au dépérissement, les plants de variétés de lavandin Abrial et Super sont de plus en plus délaissés par les producteurs, préférant s'orienter vers les variétés plus résistantes comme Grosso ou Sumian. Cet état de fait génère une certaine pression sur le marché de ces qualités.

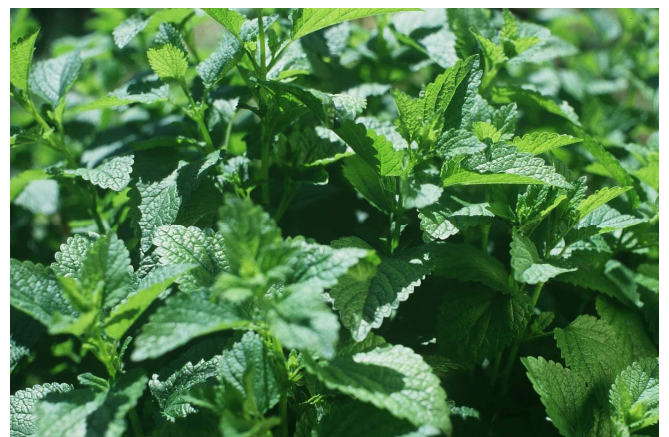
On note, en 2015, une augmentation de la production d'huile essentielle de lavande de population (+ 10 t par rapport à 2014), les cours demeurant fermes jusqu'à présent. Les achats en lavande clonale ont été soutenus,

et l'ensemble de la production semble engagée, à ce jour. La demande 2016 semble confirmer cette tendance.

Contre toute attente, la récolte 2015 de la sauge sclérée a été importante (+ 50 % par rapport à 2014), conséquence d'une augmentation des surfaces ensemencées et d'un taux de rendement établi à 25 kg/ha. À l'annonce d'une récolte mitigée, les commandes précoces se sont multipliées favorisant des prix de vente élevés. Malgré tout, le marché de la sauge sclérée ne présente à ce jour plus de disponibilité. Au vu des cotations du produit, la situation pourrait soulever quelques inquiétudes de compétitivité sur les marchés.

Dans le marché des plantes médicinales, le secteur herboristerie présente une activité moindre tandis que le poids des **marchés bio** et des **compléments alimentaires** continuent leur progression.

Pour certaines plantes comme notamment la mélisse, les industriels encouragent les producteurs à développer leurs cultures. Pour les plantes pluriannuelles se pose la question de la durabilité de la situation qui passe vraisemblablement par l'établissement de contrats.



Mélisse – Photo : L. Carte/FranceAgriMer

Afin de répondre aux contraintes de la réglementation (Arrêté Plantes du 24 juin 2014) et faire face à la concurrence étrangère, certains opérateurs de la filière ont mis en place une démarche dynamique basée sur la qualité et la traçabilité des produits, mais aussi sur un investissement rationnel des moyens de production et de commercialisation.

### Le marché des plantes aromatiques

Une valorisation des signes de qualité (IGP, Label rouge...) et une mise en avant des spécificités de chaque produit devient indispensable selon les acteurs du marché Plantes Aromatiques, la qualité du produit même supérieure ne semblant pas suffisante pour s'imposer.

Les concurrences européennes et internationales pèsent lourdement sur le marché français des plantes aromatiques (comme le marché du thym polonais), qui supporte des contraintes sociales et agroenvironnementales plus fortes.

*La valeur des coûts de production semble être une préoccupation majeure pour tous les professionnels de la filière et apparaît comme un frein essentiel à toute possibilité de compétitivité sur les marchés européens et mondiaux.*

### Assiste-t-on à un commencement de tassement du marché de l'huile essentielle de lavande ?

#### Quelques chiffres... (en France)

En 2010, la culture de la lavande s'étendait sur 3 200 ha et fournissait 35 tonnes d'huile essentielle.

Elle s'étend aujourd'hui sur plus de 4 000 ha et produit 56 tonnes d'huile essentielle (Source CIHEF).

Cette conjoncture favorable que l'on connaît depuis plusieurs années interroge les opérateurs.

### Un marché concurrentiel récent

La Bulgarie, principale concurrente de la France sur le marché de l'huile essentielle de lavande, consolide inéluctablement sa position sur du long terme.

Longtemps restée 2ème pays producteur, elle est devenue, depuis 2010, le leader mondial de la production de lavande, profitant notamment des lourdes pertes de récoltes des lavanderaies françaises, victimes du phytoplasme du Stolbur et de divers événements climatiques.

### L'envolée des prix

Les cotations du marché français sont nettement supérieures aux prix de lavandes d'autres origines. En 10 ans, les cotations des essences de lavande fine ont plus que doublé passant de 70 €/kg en 2005 à 155 € en 2015. À ce niveau et dans la mesure où l'offre est globalement suffisante, les acheteurs préfèrent s'orienter vers des productions bulgares qui se négocient entre 90 et 100 €/kg.

### Vers une accélération de la production

Aujourd'hui, la production mondiale d'huile essentielle de lavande ne cesse d'augmenter.

La production bulgare a connu une croissance exceptionnelle de 500 % en 15 ans passant de 30 t en 2000 à 180 t en 2015, rejoignant les niveaux de production atteints dans les années 70/80, fruits d'importants investissements développés dès 2008, date de son entrée dans l'UE. La production française a également connu une progression (+ 60 % en 5 ans) malgré les problèmes de dépérissement précédemment cités.

En 2015, la production mondiale apparaît supérieure à la consommation. Pourtant la saturation des marchés mondiaux ne semble pas être un fait avéré et le marché de l'huile essentielle de lavande française reste pour l'instant ferme.

Le regain d'intérêt pour les médecines douces telles que l'aromathérapie ou les produits cosmétiques naturels présente aujourd'hui des débouchés en augmentation.

*Pour établir cette note, une quinzaine d'entreprises réparties sur le territoire français ont fait l'objet d'un entretien avec un questionnaire qualitatif entre le 1er février et le 12 février. D'autres informations qualitatives ont été collectées lors de réunions et déplacements sur le territoire. Quelques données quantitatives ont été données par quelques entreprises. En ce qui concerne les huiles essentielles, les informations proviennent principalement du Comité Interprofessionnel des Huiles Essentielles Françaises (CIHEF).*